

1953

Notes préliminaires sur les Paguridae (Crust. Décap.)
des côtes occidentales d'Afrique.

IV. Clibanarius aequabilis Dana

Par Jacques Forest

CARDED

SEP

1954

INVERTEBRATE
ZOOLOGY
Crustacea



NOTES PRÉLIMINAIRES SUR LES PAGURIDAE (CRUST. DÉCAP.)

DES CÔTES OCCIDENTALES D'AFRIQUE.

IV. CLIBANARIUS AEQUABILIS DANA

Par Jacques FOREST.

DANA décrivait en 1851 un *Pagurus aequabilis* d'après des spécimens provenant de l'île Madère et de Santiago (Archipel du Cap Vert). L'année suivante il rangeait cette espèce dans le genre *Clibanarius* qu'il venait de créer, et ajoutait comme localité, l'île de Tahiti. Depuis cette époque on a signalé des *Clibanarius aequabilis* en différentes régions du monde : sur la côte occidentale d'Afrique (Cameroun : AURIVILIUS, 1898 ; Ile du Prince, OZORIO, 1889), sur les côtes du Chili (HELLER, 1868) et de Californie (STIMPSON, 1857), à l'île Funafuti (BORRADAILE, 1898) aux îles Gambier (NOBILI, 1907). DE MAN (1888) constatant certaines différences entre les spécimens des îles Mergui qu'il avait entre les mains et la description de DANA, créait une variété : *Clibanarius aequabilis* var. *merguiensis* allait être signalé en plusieurs points de l'Indo-Pacifique. ODHNER devait relever une première erreur en 1923 : les spécimens du Cameroun déterminés comme *C. aequabilis* par AURIVILLIUS étaient en réalité des *C. senegalensis* Chevreux et Bouvier. W. SCHMITT (1926) élevait des doutes sur l'appartenance à une même espèce des spécimens de DANA provenant d'une part de Madère et des Îles du Cap Vert, de l'autre de Tahiti. MONOD (1933) tout en admettant la possibilité de la présence en Mauritanie du *C. aequabilis* supposait que des confusions avaient pu se produire avec *C. senegalensis* et avec *C. chapini*, espèce décrite par SCHMITT d'après des spécimens d'Angola.

Il restait encore à définir avec précision ce qu'était le *C. aequabilis* des Îles du Cap Vert et de Madère. Nous en étions là, lorsque nous avons reçu de l'Institut Français d'Afrique Noire, un certain nombre de pagures récoltés aux Îles du Cap Vert en 1950 par M. CADENAT. La majeure partie appartenaient à une seule espèce de *Clibanarius*, et correspondaient exactement à la description originale de *C. aequabilis* Dana. En 1952, E. POSTEL, ramenait des Îles du Cap Vert une vingtaine de pagures appartenant à la même espèce, qui était — et qui est toujours — absente du matériel provenant des côtes du continent africain.

Le *Clibanarius* du Chili identifié à *C. aequabilis* par HELLER correspondait aussi bien au *C. albidigitus* Nobili du Pacifique oriental

et les *C. aequabilis* de Tahiti déterminés par NOBILI étaient en réalité des *C. humilis* Dana. D'autre part l'examen de spécimens de la variété *merguiensis* montrait qu'il n'y avait aucune raison de rattacher cette forme au *C. aequabilis* des Iles du Cap Vert.

Nous avons été ainsi amené aux conclusions suivantes :

1^o Il existe aux Iles du Cap Vert et à Madère, une espèce de *Clibanarius* dont la présence sur les côtes occidentales du continent africain n'est pas prouvée pour l'instant. Cette espèce a été décrite sous le nom de *Pagurus aequabilis* Dana en 1851, d'après des individus provenant des Iles du Cap Vert et de Madère.

2^o En 1852, DANA a signalé un *Clibanarius aequabilis* à Tahiti. La description du spécimen laisse supposer qu'il s'agit d'une forme différente, peut-être identique au *C. aequabilis* var. *merguiensis* de Man, signalé en divers points de l'Indo-pacifique. Il n'y a aucune raison de continuer à rattacher le *Clibanarius* décrit par DE MAN à l'espèce de DANA ni d'en faire une variété du *C. misanthropus* comme MELIN (1939) l'a proposé, et il est tout à fait justifié de le désigner désormais sous le nom de *C. merguiensis*.

Nous donnons ci-dessous le détail du matériel étudié et une courte description de *Clibanarius aequabilis*, que l'on ne risque guère de confondre avec le *Clibanarius senegalensis* Chevreux et Bouvier, dont les chélicèdes portent des tubercules beaucoup moins forts et qui a une coloration fort différente. *C. chapini* qui existe non seulement en Angola mais au Sénégal présente lui aussi une coloration caractéristique des pattes ambulatoires, qui a été bien décrite par l'auteur, et de nombreux caractères qui interdisent toute confusion. Quant au *C. merguiensis* Indo-pacifique, il possède des pédoncules oculaires bien moins grêles, des chélicèdes moins fortement armés, et une pigmentation différente.

Clibanarius aequabilis Dana 1851.

FIG. 1, 2, 3.

Pagurus aequabilis, Dana, 1851, p. 271.

Clibanarius aequabilis, Dana, 1852, p. 464, pl. 29, fig. 4 a-c.

nec « *Clibanarius aequabilis* Dana » Aurivillius, 1898, p. 12, pl. 4 fig. 1.

Matériel étudié. --- Pedro Lume, Ile de Sal (Archipel du Cap Vert), 2-5-50, à marée basse. Cadenat coll. : 26 ♂ et ♀ de 3 à 6 mm. (Longueur de la carapace).

Ponto do Sol, Ile de Santo Antao (Archipel du Cap Vert), le 28-5-50, à marée basse. Cadenat coll. : 24 spécimens ♂ et ♀ à carapace de 2,5 à 8 mm.

Praia, Ile de Santiago (Arch. du Cap Vert), 6-6-50, marée basse, Cadenat coll. : 2 ♂ de 6 et 7 mm. (L. c.).

Iles du Cap Vert, février 1952, littoral, Postel coll. : 26 ♂ et ♀ (dont certaines ovigères) à carapace de 4,5 à 8 mm.

Description. — Écusson céphalothoracique plus long que large, le rapport de ses dimensions égal à 6/7 environ. Rostre triangulaire

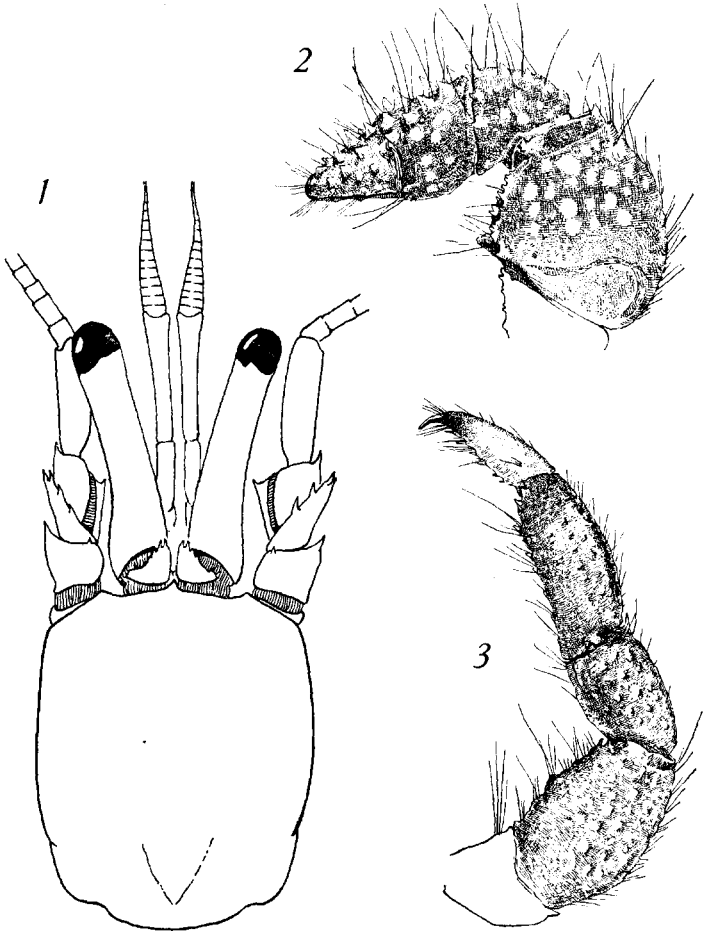


FIG. 1-3. — *Clibanarius aequabilis* Dana : 1, écusson céphalothoracique et appendices céphaliques, $\times 12$; 2, chélicède droit, face interne, $\times 8$; 3^e patte thoracique gauche, face externe, $\times 8$.

aigu dépassant nettement l'alignement des dents latérales. Angles antéro-latéraux très arrondis. Pédoncules oculaires un peu plus court que les pédoncules antennulaires et un peu plus long que les pédoncules antennaires, grêles, légèrement renflés aux extrémités, leur

diamètre minimum compris 6 à 7 fois dans leur longueur (fig. 1). Chélipèdes sub-égaux. Les faces supérieures et externe du propode et du dactyle couvertes de forts tubercules coniques à pointe mousse. Un tubercule particulièrement saillant sur la face inférieure du mérus, juste en avant de l'articulation avec l'ischion (fig. 2). Pattes ambulatoires plus longues à droite qu'à gauche. Propode peu déprimé latéralement sauf celui de la patte postérieure gauche qui a une face externe légèrement excavée sur toute sa longueur, sous le bord supérieur en carène. Rapport des longueurs du propode et du dactyle, mesurés le long du bord supérieur, variant de $\frac{3}{4}$ à $\frac{5}{6}$ (fig. 3).

La plupart des spécimens (en alcool) ont la coloration suivante : l'écusson céphalothoracique est d'un blanc rougeâtre, les pédoncles oculaires, antennulaires et antennaires ont une teinte qui va du rose-violacé au rouge-orange. Les écailles oculaires sont un peu plus foncées. Les chélipèdes vont du rouge-violacé au rouge-orange et les tubercules sont blanc-rosé ou violacé. Les pattes ambulatoires ont aussi une coloration variable, entre le rouge-violacé et le rouge vif, plus intense dans la région antérieure du propode. Le dactyle est blanc dans sa partie moyenne, rougeâtre aux extrémités. Quelques-uns des spécimens récoltés en 1952 ont une pigmentation plus intense : l'écusson céphalothoracique est d'un rouge-violacé ponctué de blanc, les écailles oculaires, les chélipèdes et les pattes ambulatoires sont brun-violacé et les tubercules présents sur la main sont bleus.



